

1828.

d'aubains. Les intentions de la législature doivent ressortir de ses actes et de ses résolutions, mais la requête fait voir qu'une nombreuse classe d'habitants est mécontente de la mesure recommandée en 1826, ce dont le Gouverneur, le Conseil et l'Assemblée ne sont pas responsables, mais bien le gouvernement de Sa Majesté; Bathurst avait employé tous les moyens en son pouvoir pour s'assurer si la mesure serait satisfaisante, et il y avait suffisamment de motifs pour démontrer que toutes les classes y acquiesceraient volontiers. Si toutes les espérances ont été déjouées ça été pour des causes hors du contrôle de Bathurst. L'on va suspendre toute décision sur les bills actuels jusqu'à ce qu'on constate si le Conseil et l'Assemblée sont disposés à adopter des lois plus généralement satisfaisantes, auquel cas les bills actuels seront désavoués. Les principes généraux qui doivent régler dans un bill de ce genre. La loi ne devrait pas contenir des dispositions relatives à la renonciation d'une allégeance à un Etat étranger. Les bills projetés doivent être entièrement rétroactifs. Il s'ensuit qu'ils ne léseront pas les lois futures du parlement britannique concernant la naturalisation. Autres dispositions relatives aux propriétés tenues par des aubains ou provenant de ces derniers. Page 291

Discours à l'ouverture de la session. 298

Circulaire convoquant une assemblée à Belleville contre le bill relatif aux aubains. 302

Adresse de l'Assemblée au lieutenant-gouverneur du Haut-Canada. 304

Réponse du lieutenant-gouverneur. 305

Résolutions de l'Assemblée en réponse. 305

Adresse au Roi basée sur les résolutions. 314

Adresse au lieutenant-gouverneur, lui demandant de transmettre l'adresse au Roi. 317

(D'autres documents se trouvent dans le vol. Q. 346-2, page 318 à page 328.)

#### LIEUTENANT-GOUVERNEUR SIR P. MAITLAND, 1828.

##### Q. 346-2.

1828.  
14 mars,  
York.

Summers à Givins.

15 mars,  
York.

Givins à Beardsley. Ces deux documents se trouvent dans la dépêche de Maitland à Huskisson, 29 mars 1828.

17 mars,  
York.

Maitland à Huskisson (n° 14). Il renvoie à l'adresse du secrétaire des colonies pour la communication des instructions relatives à la concession de terres à la milice, le but étant de démontrer que d'après les instructions les conditions d'établissement n'étaient pas requises en pareil cas. Page 329

18 mars,  
York.

Hillier à Givins. Cette dépêche se trouve dans celle de Maitland à Huskisson, 29 mars 1828.

18 mars,  
York.

Maitland à Huskisson (n° 15). Il est satisfaisant de savoir que son idée relative à l'établissement des émigrants de La Guayra a eu l'approbation du gouvernement de Sa Majesté. Il transmet un rapport du Conseil exécutif et demande qu'on y appelle l'attention des directeurs de la Compagnie du Canada. Les résolutions qui comportent le refus de se mêler des émigrants déjà sous contrat avec la compagnie ont l'approbation de Galt, et il demande qu'on transmette une adresse des colons au Roi, adresse dans laquelle ils expriment leur gratitude à Sa Majesté. 332

Contenu.—Adresse dans laquelle les émigrants expriment leur gratitude d'avoir pu quitter le sol stérile du Vénézuëla pour venir dans le Haut-Canada. Comment ils ont été attirés au Venezuela, et leur désappointement une fois rendus là. 333